

CHALLENGES DU COMITE D'ILE DE FRANCE 2019

Organisés par le Comité d'Ile de France de Cyclisme, le TEAM94 CYCLING, REGO SPORT et avec le concours des Comités départementaux franciliens

SAMEDI 18 et DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2021

À SOURDUN (77)

COMITE D'ORGANISATION :

M. José GOUERE, Président du Comité régional de l'Ile de France et Président du Comité départemental de Seine et Marne.

M. Gilles ARDIN, Vice-Président du Comité régional de l'Ile de France.

Mme Evelyne VARENGUIN, Présidente de la commission des jeunes.

M. Alain PAGNARD, Président de la Commission de la Route.

Mme Rachel PRUDENT, Présidente du Team Cycliste 94.

COMITE D'HONNEUR :

M. Christian JACOB, Député de la 4^{ème} circonscription de Seine et Marne.

M. Jean-Louis THIERIOT, Président du Conseil départemental de Seine et Marne.

M. Eric TORPIER, Maire de Sourdun.

Mme Chantal BELLACHE, Maire de Chalautre-la-Petite.

REGLEMENT

Du fait du manque d'organisation lié au problème sanitaire, les challenges du CIF sont réservés à l'ensemble des clubs franciliens, excepté pour l'épreuve Femmes qui est ouverte à l'ensemble des clubs affiliés à la FFC.

Les Challenges Route 2021 se disputent par équipes. Le port du maillot aux couleurs du club est obligatoire, exception faite pour les champions nationaux et régionaux sur route, de leur catégorie, qui pourront porter leur maillot distinctif.

Les coureurs mutés après le 14 juillet ne sont pas admis.

Les épreuves ne sont pas ouvertes aux titulaires d'une licence accueil ou carte à la journée.

Le jour des épreuves, les absents pour des motifs divers pourront être remplacés par un autre licencié du même club, répondant aux critères de participation de l'épreuve concernée.

Le remplaçant prendra le dossard du coureur absent. Les titulaires remplacés seront autorisés à participer à une autre épreuve. Aucune pénalité pour "absence au départ" ne sera appliquée.

Dans toutes les épreuves, 2 licenciés étrangers hors Espace Economique Européen pourront être inclus dans l'équipe. Cette règle ne s'applique pas aux licenciés de 18 ans et moins.

Les associations qui seraient qualifiées pour des épreuves officielles du calendrier fédéral le même jour et qui n'y participeraient pas, ne seront pas autorisées à participer aux Challenges du CIF.

Seuls les véhicules de l'organisation, les véhicules de dépannage neutre et de départements (**1 seul véhicule par Département**) auront le droit de circuler sur le circuit. Tous les autres véhicules devront utiliser obligatoirement les parkings selon les instructions du service de sécurité.

La remise des dossards se fera à la mairie de Sourdun, place de l'église. Seul un dirigeant licencié de l'association qualifiée pourra récupérer ces dossards. Il devra se présenter, muni de sa licence ainsi que de celles de l'ensemble de ses coureurs présents au départ.

Le circuit réservé aux compétitions ne devra être emprunté que par les compétiteurs de la course concernée. Le non-respect de cette règle sera sanctionné.

Le ravitaillement sera autorisé suivant la réglementation fédérale.

SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2021

Epreuve Pass Cyclisme D1, D2, D3, D4

Epreuve ouverte aux licenciés des clubs Franciliens affiliés FFC. Participation limitée à 200 coureurs.

Composition des équipes : 3 coureurs minimum à 6 coureurs maximum.

Engagements : 8€ par Internet sur le site fédéral.

Parcours : Rue Jules Ferry, rue de Chalautre, rue du 27 août 1944, voie aux vins, rue d'Hermé, D78 soit 8,1 kms, à parcourir 9 fois (72.9 kms).

Dossards : Mairie de Sourdun de 9h à 9h45.

Départ : 10h00, rue de Chalautre.

Arrivée : D78, Rue Jules Ferry.

Contrôle Médical : mairie de Sourdun.

Protocole : Podium devant la mairie, place de l'Eglise, après la course.

Il sera établi un prix d'équipe sur trois hommes au classement scratch de l'épreuve.

CLUB VAINQUEUR EN 2019 : LAGNY PONTCARRE CYC.

Récompenses :

- 6 bouquets, 6 médailles et 1 coupe à la première équipe de l'épreuve.
- 1 coupe aux clubs classés 2^{ème} et 3^{ème}.
- 1 bouquet et 1 coupe au vainqueur de l'épreuve.

2^{ème}, 3^{ème}, Juniors et Pass 'cyclisme open

Epreuve sans prix, ouverte aux licenciés des clubs Franciliens affiliés FFC. Participation limitée à 200 coureurs.

Composition des équipes : de 3 coureurs minimum à 6 coureurs maximum.

Engagements : 8,5€ par Internet sur le site fédéral.

Parcours : Rue Jules Ferry, rue de Chalautre, rue du 27 août 1944, voie aux vins, rue d'Hermé, D78, soit 8.1 Km à parcourir 13 fois (105.3 kms).

Dossards : Mairie de Sourdun de 12h à 12h45.

Départ : 13h00 Rue de Chalautre.

Arrivée : D78, Rue Jules Ferry.

Contrôle Médical : Mairie de Sourdun.

Protocole : Podium devant la mairie, place de l'Eglise, après la course.

Il sera établi un prix d'équipe sur 3 hommes au classement scratch de l'épreuve.

CLUB VAINQUEUR EN 2019 : OLYMPIQUE C.V.O.

Récompenses :

- 6 bouquets, 6 médailles et 1 coupe à la première équipe de l'épreuve.
- 1 coupe aux clubs classés 2^{ème} et 3^{ème}
- 1 bouquet et 1 coupe au vainqueur de l'épreuve.

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2021

Epreuves Féminines Juniors-Seniors et Minimes-Cadettes

Epreuves féminine, sans prix, ouvertes aux licenciées de l'ensemble des clubs affiliés FFC. Participation limitée à 200 coureurs.

Composition des équipes en nombre illimité avec un minimum de 3 participantes en Juniors/Seniors et 2 en Minimes/Cadettes pour participer au prix d'équipe.

Engagements Seniors et Juniors : 8,5€ par Internet sur le site fédéral.

Engagements Cadettes et Minimes : 6,5€ par Internet sur le site fédéral.

Parcours : Rue Jules Ferry, rue de Chalautre, rue du 27 août 1944, voie aux vins, rue d'Hermé, D78 soit 8,1 kms, à parcourir 8 fois (64,8 kms) pour les Seniors et Juniors et 5 fois (40,5 kms) pour les Cadettes et Minimes.

Dossards : Mairie de Sourduin de 8h à 8h45.

Départ : Seniors et Juniors 9h, rue de Chalautre.

Départ : Cadettes et minimes 9h05, rue de Chalautre.

Arrivées : D78, Rue Jules Ferry.

Contrôle Médical : Mairie de Sourduin.

Protocole : Podium devant la mairie, place de l'Eglise, après la course.

Il sera établi un prix d'équipes tenant compte du classement scratch de chacune des épreuves.

CLUBS VAINQUEURS EN 2019 :

Seniors et Juniors : CO COURCOURONNES CYC FEMININ,

Minimes-Cadettes : US METRO TRANSPORTS.

Récompenses :

- 3 bouquets, 3 médailles et 1 coupe à la première équipe de chaque épreuve.
- 1 coupe aux clubs classés 2^{ème} et 3^{ème}.
- 1 bouquet et 1 coupe au vainqueur de chaque épreuve.

Ecoles de Cyclisme

Epreuve réservée uniquement aux associations franciliennes.

Les équipes pourront être composées au maximum de 2 précenciés, 2 poussins, 4 pupilles et 4 benjamins. Minimum 4 coureurs par équipe pour participer, sur une ou plusieurs catégories.

Le développement sera limité à 6,40 m pour les benjamins et 5,60 m pour les autres catégories, le blocage d'un dérailleur sera accepté avant le contrôle des braquets effectué 15 minutes avant le départ. Toute absence au contrôle des braquets entraînera le refus de participation à l'épreuve.

Le classement par équipes sera effectué par l'addition des places obtenues par les 4 meilleurs coureurs de chaque équipe dans trois catégories différentes. Pour la catégorie précenciés, un seul coureur sera pris en compte. Les clubs dont l'effectif ne permet pas d'être présent dans trois catégories différentes pourront cependant participer mais avec un handicap de 100 points dans la catégorie absente.

Parcours : Rue de Chalautre, rue du Vieux Château, Rue Jules Ferry, rue Creuse, rue du Petit Paraclet, rue de l'Église, rue de Chalautre, rue du vieux Chateau soit 2 km à parcourir :
1 fois pour les précenciés soit 2 km, 2 fois pour les poussins soit 4 km, 4 fois pour les pupilles soit 8 km, 8 fois pour les benjamins soit 16 km.
Dossards : 10h à 11h15, Mairie de Sourdun.
Départs : A partir de 11h30, pour les précenciés.
Arrivée : Haut de la Rue du Vieux Château.
Contrôle Développement : Impasse 150m de l'Arrivée Rue du Vieux Château.
Protocole : Podium devant la mairie, place de l'Église, après la course.

CLUB VAINQUEUR EN 2019 : EC MONTGERON VIGNEUX.

Récompenses :

- 1 bouquet et 1 médaille au vainqueur de chaque catégorie.
- 1 médaille au 2^{ème} et au 3^{ème} de chaque catégorie.
- 12 bouquets, 12 médailles et 1 coupe à la première équipe.
- 1 coupe aux clubs classés 2^{ème} et 3^{ème}.
- 1 médaille et une rose aux 3 premières féminines de chaque catégorie

Minimes

Epreuve réservée uniquement aux associations franciliennes. Participation limitée à 200 coureurs.

Composition des équipes : de 2 coureurs minimum à 5 coureurs maximum.

Composition possible avec licenciées féminines Minimes et Cadettes avec braquet minime.

Engagements : 6,5€ par Internet sur le site fédéral.

Parcours : Rue Jules Ferry, rue de Chalautre, rue du 27 août 1944, voie aux vins, rue d'Hermé, D78 soit 8.1 Km à parcourir 4 fois (32,4 kms).

Dossards : Mairie de Sourdun de 12h45 à 13h30.

Contrôle des braquets : de 13h30 à 13h45.

Départ : 13h45 Rue de Chalautre.

Arrivée : D78, Rue Jules Ferry.

Contrôle Médical : Mairie de Sourdun.

Protocole : Podium devant la mairie, place de l'Église, après la course.

Prix d'équipe sur deux coureurs au classement scratch de l'épreuve.

CLUB VAINQUEUR EN 2019 : VELO CLUB DE COMPANS.

Récompenses :

- 5 bouquets + 5 médailles + 1 coupe à la première équipe de l'épreuve.
- 1 bouquet aux 3 premiers de l'épreuve.

Cadets

Epreuve réservée uniquement aux associations franciliennes. Participation limitée à 200 coureurs.

Composition des équipes : de 3 coureurs minimum à 5 coureurs maximum.

Composition possible avec licenciées féminines Cadettes et Juniors avec braquet cadet.

Engagements : 6,5€ par Internet sur le site fédéral.

Parcours : Rue Jules Ferry, rue de Chalautre, rue du 27 août 1944, voie aux vins, rue d'Hermé, D78 soit 8.1 Km à parcourir 8 fois (64,8 kms).

Dossards : Mairie de Sourdun de 14h15 à 15h00

Contrôle des braquets : de 15h00 à 15h15.

Départ : 15h15 Rue de Chalautre.

Arrivée : D78, Rue Jules Ferry

Contrôle Médical : Mairie de Sourdun.

Protocole : Podium devant la mairie, place de l'Eglise, après la course.

Prix d'équipe sur 3 coureurs au classement scratch de l'épreuve.

CLUB VAINQUEUR EN 2019 : CC IGNY PALAISEAU 91.

Récompenses :

- 5 bouquets + 5 médailles + 1 coupe à la première équipe de l'épreuve.
- 1 bouquet aux 3 premiers de l'épreuve.

SUPER CHALLENGE HENRI ROEHR

Un classement général du Super Challenge sera établi par l'addition des points obtenus dans toutes les épreuves. Les points seront attribués en fonction du nombre d'équipes inscrites **au départ** de chaque course. Par exemple, dans une catégorie où 20 équipes sont au départ, l'équipe vainqueur se verra attribuer 20 points, la deuxième 19, etc...

Le classement des épreuves féminines ne prendra en compte que les clubs franciliens.

Le club totalisant le plus de points à l'issue des deux journées sera déclaré vainqueur et tous les clubs seront classés, indépendamment du nombre d'épreuves auxquelles ils ont participé.

Un podium final réunira les trois premières équipes. En cas d'égalité, c'est le classement des écoles qui sera prépondérant.

La 1^{ère} équipe se verra remettre le Super Challenge 2021.

Un trophée sera remis aux clubs classés 2^{ème} et 3^{ème}.

Protocole à 18h00 en présence obligatoire des trois premières équipes.

CLUB VAINQUEUR EN 2019 : US METRO TRANSPORTS

ANIMATIONS, BUVETTE, RESTAURATION SUR PLACE AU PODIUM ET A L'ARRIVEE.